



Le mot du Maire

Les fêtes de fin d'années approches !

2021 se termine avec cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes : la Covid19 et ses variantes de plus en plus contagieuses nous dit-on !

Ne cédon pas au pessimisme, soyons confiants et envisageons des lendemains plus gais.

Toutefois il est important de se prémunir et de respecter les quelques mesures sanitaires en vigueur qui sauveront, je l'espère, l'essentiel de nos libertés.

Nous restons mobilisés pour avoir un avenir plus paisible.

Les projets de mandat se concrétisent peu à peu.

La phase d'étude du projet école/bibliothèque touche à sa fin, il va falloir trancher et ensuite étudier la capacité financière de la commune à mener à bien ce projet important sans se mettre en péril financièrement.

Cette étude a mis en évidence que notre salle des fêtes qui est en partie réquisitionnée pour la cantine de l'école, aurait bien besoin d'un « rafraichissement » et une adaptation à l'évolution de notre commune.

Le site internet, le bulletin municipal, l'application « Panneau -Pocket » sont autant de lien d'information à votre disposition en plus des panneaux d'affichages officiels.

Dans l'attente de vous rencontrer à l'occasion de la soirée des vœux qui devrait se tenir le 14 janvier 2022 si tout va bien, croisons les doigts.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Marcel Ferrari et toute son équipe



L'ACTUALITE DES PROJETS

La rénovation et l'extension de l'école

Des avancées du côté du projet de rénovation et d'extension de l'école... parmi les scénarios d'implantations des espaces que nous a présentés le cabinet d'architecte-programmiste qui nous accompagne, nous avons choisi de concentrer les espaces périscolaires (garderie, salle d'activité,...) dans le bâtiment existant rénové, et de construire un nouveau bâtiment adossé pour les espaces scolaires. La bibliothèque resterait dans son espace actuel rénové et agrandi. La cantine (salle de réfectoire et cuisine) serait implantée dans la salle polyvalente, permettant la mutualisation des espaces, avec une solution garantissant la préservation de la surface actuelle de la salle pour accueillir les événements festifs et un espace cuisine dédié à la cantine.

Les aspects environnementaux sont pris en compte, avec un volet important de performance énergétique des bâtiments (rénovés et neufs), et l'installation d'une chaufferie bois en contrebas de la salle polyvalente, permettant le chauffage de l'école et de la salle polyvalente. La végétalisation des espaces extérieurs est prévue.

Côté planning, il est prévu de lancer les appels d'offre de maîtrise d'oeuvre pour la partie école d'ici janvier. Le maître d'oeuvre retenu proposera les dispositions architecturales détaillées.

Le point clé reste le financement d'un tel projet : indispensable pour pérenniser notre école dans un contexte d'accroissement des effectifs et de vétusté des bâtiments actuels, la part financée par la commune doit rester suffisamment basse pour que nous gardions des finances saines. Ça n'est qu'après les réponses à l'appel d'offres que nous allons lancer début 2022 que nous pourrons connaître le niveau de financement extérieur sur lequel compter.

D'ores et déjà nous avons déposé un dossier auprès de Grand Chambéry au titre du CRTE (Contrat de Relance pour la Transition Energétique) qui pourrait nous permettre de bénéficier des fonds du plan de relance de l'État. Les études engagées et à venir ont quant à elles pu être financées à 85 % par le Département de la Savoie.

Suite aux prochains épisodes !
Nous vous tiendrons informés.



LA VIE DE LA COMMUNE

L'année scolaire 2020-2021 à l'école

Le mot de l'amicale des parents d'élèves

Après une année scolaire 2020-2021 perturbée, nous tenions en premier lieu à remercier l'ensemble du village d'être resté fidèle à nos manifestations. Dinde de Noël, chocolats de Pâques, pains et pizza au feu de bois, géraniums... tout au long de l'année, l'amicale des parents d'élèves vous a proposé différentes animations au profit de l'école du village.

Grâce à votre participation les enfants ont pu bénéficier de nombreuses activités scolaires financées par l'amicale (transport pour la piscine et les spectacles, stage de poney, aquarelle, accrobranche...) et la cour de l'école a été agrémentée de jeux.

Cette année encore, les projets sont nombreux et viendront rythmer les saisons : tombola de Noël avec des chapons à gagner pour vos tables de fête, vente de boudin/trippes le 23 janvier pour prendre des forces en plein cœur de l'hiver, Brocante printanière et « Passion Jardin » début mai, en partenariat avec Sorpy Anim, pour embellir nos futures journées d'été et la fête des fours, en juin, avant de partir en vacances . Tout un programme ! Bien sûr, l'ensemble de ces manifestations restera malheureusement tributaire des conditions sanitaires.

Au-delà d'un soutien financier pour l'école, l'amicale souhaite apporter au village des moments de partage et de convivialité, où petits et grands peuvent se retrouver. Un grand merci à tous pour votre participation !



Plantation en forêt communale

La préoccupation. C'est le sentiment qui domine face à la situation sanitaire de la forêt française. Que ce soit en raison de saisons trop chaudes ou trop sèches ou de la prolifération d'insectes ravageurs, de nombreux arbres dépérissent sur l'intégralité du territoire métropolitain.

Ces événements sont tous liés, directement ou indirectement, à un phénomène bien plus global : le réchauffement climatique. De plus en plus visibles dans nos forêts, les conséquences de ce dérèglement ont conduit les forestiers et scientifiques de l'Office National des Forêts (ONF) à un constat : plus de la moitié de la forêt française verra son faciès modifié d'ici à 50 ans. Les aires de compatibilité des essences vont se réduire. Les principales essences de la forêt française vont être de moins en moins adaptées à leur zone géographique actuelle. (Voir fiches techniques sur www.climessences.fr)

La forêt communale de Saint Sulpice s'étend sur 273 Ha. On y constate chaque année, comme partout ailleurs, la perte de plusieurs dizaines d'arbres. Toutefois, nous disposons de quelques atouts comme notamment l'altitude et la bonne gestion de notre forêt.

L'épicéa, très présent à Saint Sulpice, est une essence particulièrement menacée par le scolyte, qui en creusant des galeries sous l'écorce des arbres, finit par couper la circulation de la sève conduisant à la mort prématurée des peuplements (voir photo). La disparition de l'épicéa en plaine est annoncée à très courte échéance (un à deux ans). Il semblerait toutefois que les insectes ravageurs s'attaquent moins aux forêts d'altitude qu'aux plantations de plaine. Nous serions donc en partie préservé.

Par ailleurs, la forêt communale est gérée en futaie irrégulière selon le régime forestier sous surveillance de l'ONF. La futaie irrégulière consiste à entretenir, sur une même parcelle, diverses essences regroupant des individus de tailles et d'âges différents. La diversité ainsi obtenue entrave la prolifération de ravageurs ou de maladie qui s'attaqueraient à une espèce en particulier. Des coupes régulières et clairsemées permettent aux rayons du soleil d'entrer dans les sous bois favorisant ainsi la pousse de rejets et donc la régénération naturelle.

N'ayant aucune certitude sur la capacité de résilience de notre forêt actuelle, nous avons choisi cette année de procéder à la plantation d'essences poussant habituellement dans des régions un peu plus chaudes, sans pour autant être exotiques. Le mélèze, le pin sylvestre, l'érable sycomore ou le merisier, sont des variétés appréciant nos altitudes et l'acidité de nos sols calcaires. Ces essences présentes un peu plus au sud de la France seront (ont été) introduites dans notre forêt cet automne pour lui permettre de faire face aux enjeux climatiques, notamment au réchauffement de 3 à 4° à l'intérieur des terres.



CE SONT LES SORPESAIS...

EDITION 2021 DES « JOELETTES VERS COMPOSTELLE »

UN ENGAGEMENT CHARGÉ DE SENS

Partis du 16 septembre au 3 octobre 2021 pour rallier Pomeys dans le Rhône à St Jacques de Compostelle puis Fisterra et Muxia en Espagne.

Ce pèlerinage a permis à six femmes et trois hommes dans l'incapacité de réaliser ce voyage de transformer leur projet, leur rêve en réalité.

Ces 17 jours de pèlerinage sur la via Podiensis (voix du Puy en Velay) et le Camino Frances ont donné lieu au plaisir de faire découvrir et d'apprécier les merveilles naturelles et patrimoniales de ce chemin.

Chaque jour, une grande partie du trajet a été effectué en car aménagé (200km environ) et 10 à 12km à pied en joëlettes.

Une expérience de la différence puisque notre groupe est constitué de personnes dont les histoires, les capacités, les projets ne sont pas similaires.

56 participants : 6 PMR (personne à mobilité réduite), 3 non-voyants, 46 accompagnants et un chauffeur.

Cette diversité est un gage de richesse dans sa pleine dimension.

Quel'on soit atteint d'un handicap ou que nous soyons accompagnateur sur ce pèlerinage, nous avons vécu une expérience riche et féconde. Nous avons éprouvé pleinement les valeurs de l'entraide et de la solidarité.

Durant ces journées qui débutaient de bonne heure, même si le soleil n'était pas toujours présent, il brillait dans le cœur de chacun et chacune d'entre nous, cela a été l'occasion de vivre intensément des moments privilégiés et de partager une aventure humaine tellement riche en émotions.

Le bonheur ressenti, les souvenirs partagés, les amitiés nouées et l'immense satisfaction d'avoir vécu des moments aussi rares et intenses sont les ingrédients magiques de ce pèlerinage.



LES ASSOCIATIONS

LES PETITES MAINS



Nous avons rencontré Denise Caille, bien connue de nos Sorpesais pour ses implications dans la vie de notre commune depuis de nombreuses années et lui avons posé quelques questions :

-Si vous le voulez bien, nous allons principalement nous intéresser à l'association « les petites mains » . Comment cela s'est-il passé ?

Etant couturière de formation, j'ai eu envie de faire partager ma passion. J'ai d'abord proposé et apporté mon concours à l'école avec des cours d'initiation à la couture, puis en 1994 avec quelques amies, j'ai créé « Les petites mains ». Avec l'appui de la Mairie, qui nous subventionne et nous met à disposition la salle, j'ai pu me procurer le matériel nécessaire et permettre à 15/20 personnes de s'initier régulièrement à la couture tous les mardi soirs à partir de 19 heures jusqu'à parfois minuit. Cela, bien sûr, jusqu'à la crise sanitaire qui nous a contraint à suspendre les réunions.

-Comment fonctionnez-vous ?

Les personnes intéressées par la couture sont accueillies quel que soit leur centre d'intérêt , qu'il s'agisse de la confection de vêtements, de coussins , de peluches , etc. . Nous disposons de 4 machines à coudre, une surjeteuse et une brodeuse mais aussi d'accessoires comme des fers à repasser, tables à repasser, et, sommes abonnés à des revues de patron.

L'adhésion est de 40 € par an qui couvre les achats de mercerie, la formation relevant du bénévolat.

-L'association est-elle ouverte à tous et à toutes ?

Absolument, je regrette toutefois qu'il n'y ait pas davantage de Sorpesais dans le groupe, en majorité ce sont des « mamies » qui viennent coudre pour leurs petits-enfants, mais dernièrement j'ai eu des demandes de jeunes... Est-ce une nouvelle tendance qui se dessine ? Et notamment, avec le développement des ventes de vêtements d'occasion sur Internet qu'il faut parfois retoucher soi-même.

-Etes-vous restés en sommeil pendant la période COVID ?

Comme tout le monde, nous avons dû attendre des jours meilleurs pour nous réunir et travailler ensemble : pour cette année, notre groupe est limité à 10 personnes.

En parallèle, nous avons une autre activité : nous participons à l'opération « Octobre rose » dédiée à la sensibilisation de la lutte contre le cancer du sein et, chaque année, nous confectionnons près de 80 coussins de confort que nous offrons aux hôpitaux et cliniques de Chambéry.

Merci Denise de nous avoir parlé de votre association qui fonctionne toute seule et en toute discrétion, cela méritait bien un coup de projecteur.



CE SONT LES SORPESAIS

C'est un chemin situé en Laponie suédoise. Kungsleden signifie la voie royale, c'est un chemin qui existe depuis plus d'un siècle. Il est bien balisé : en rouge que ce soit la voie d'été comme la voie d'hiver.

C'est un parcours d'itinérance que chacun peut faire et peut organiser par lui-même. C'est la raison pour laquelle je vous en dis quelques mots ici.

Le chemin fait plus de 400 km de long mais seul le parcours situé entre Abisko et Kvikkjokk est doté de refuges. Nous avons choisi la période fin août pour éviter les moustiques et bénéficier des couleurs de l'automne qui arrive vite. Pour la partie au sud de Kvikkjokk il faut prévoir la tente.

Nous étions 2 et nous avons pris le parti de faire le parcours du sud vers le nord. Nous avons l'habitude de randonner et nous étions entraînées. Nous avons un bon matériel de montagne, léger pour nous protéger du froid (des vêtements en mérinos) et de la pluie. Nos sacs pesaient entre 6 et 8 kg.

Nous avons pris le train de Stockholm à Gällivare puis le bus jusqu'à Kvikkjokk.

Il est préférable de réserver les refuges pour ne pas avoir de surprises, car à certaines étapes il n'y a qu'une vingtaine de places.

<https://www.swedishtouristassociation.com> vous trouverez le parcours, la réservation des refuges, l'abonnement à l'association etc. Vous pouvez aussi le train, comme l'avion par internet.

Les refuges ont un concept proche de la nature, pas d'eau pas d'électricité, du ravitaillement sommaire tous les 2 jours.

Nous nous sommes arrêtées à chaque refuge. Bien que certaines étapes peuvent paraître courtes, elles vont de 9 km à 23 km, l'état du chemin et les conditions météo (neige et vent) peuvent le rendre beaucoup plus long qu'il n'y paraît. Pas de difficultés techniques, peu de dénivelé, pas plus de 500m par étape, mais le parcours est entouré de sommets.

4 jours d'itinérance de Kvikkjokk à Saltoluokta avec du beau temps, de la forêt, des plateaux puis 1 jour de bateau et bus puis 8 jours d'itinérance avec un temps plus difficile jusqu'à Abisko.

Les paysages sont superbes, grandioses. Les vallées glaciaires sont vastes. Nous avons passé un col enneigé à 1100m qui paraissait comme à 2500 m dans les Alpes du Nord. Le sol est souvent recouvert de myrtilles qui sont mûres à cette époque de l'année et le paysage porte toutes les nuances de l'automne. En un mot : LE RÊVE que je souhaitais vous susciter et vous aider à réaliser

Martine Gerardin



ILS ASSURENT...

Nous souhaitons au travers de ce bulletin et des suivants vous faire mieux connaître les membres du personnel de la Mairie qui, dans l'ombre, assurent le bon fonctionnement de nos services. Honneur pour débiter au plus ancien, le seul homme à bord : Eric Bouvier que nous avons interviewé pour vous.

Eric, vous êtes notre seul agent technique, depuis quand ?

Après avoir travaillé dans le BTP (travaux publics) , j'ai été embauché par la Mairie de Saint Sulpice en Février 1991 par Mr Edmond Combaz, le maire de l'époque.

Quelles étaient vos activités à vos débuts ?

J'ai succédé à un employé qui avait pour mission de faire le ménage de l'école et de s'occuper des espaces verts, des routes et des bâtiments. Il disposait d'une brouette et d'une Mobylette !!. Heureusement juste avant mon arrivée, la Mairie s'était dotée d'un 4X4 et d'un tracteur, j'ai pu ainsi étendre mon rayon d'action et faire du bien meilleur travail. Alors on a pu me confier le déneigement qu'effectuait un habitant pour le compte de la commune, mais aussi le relèvement des compteurs d'eaux . Depuis 2014 le service des eaux relève de Grand Chambéry et le ménage des locaux est sous-traité.

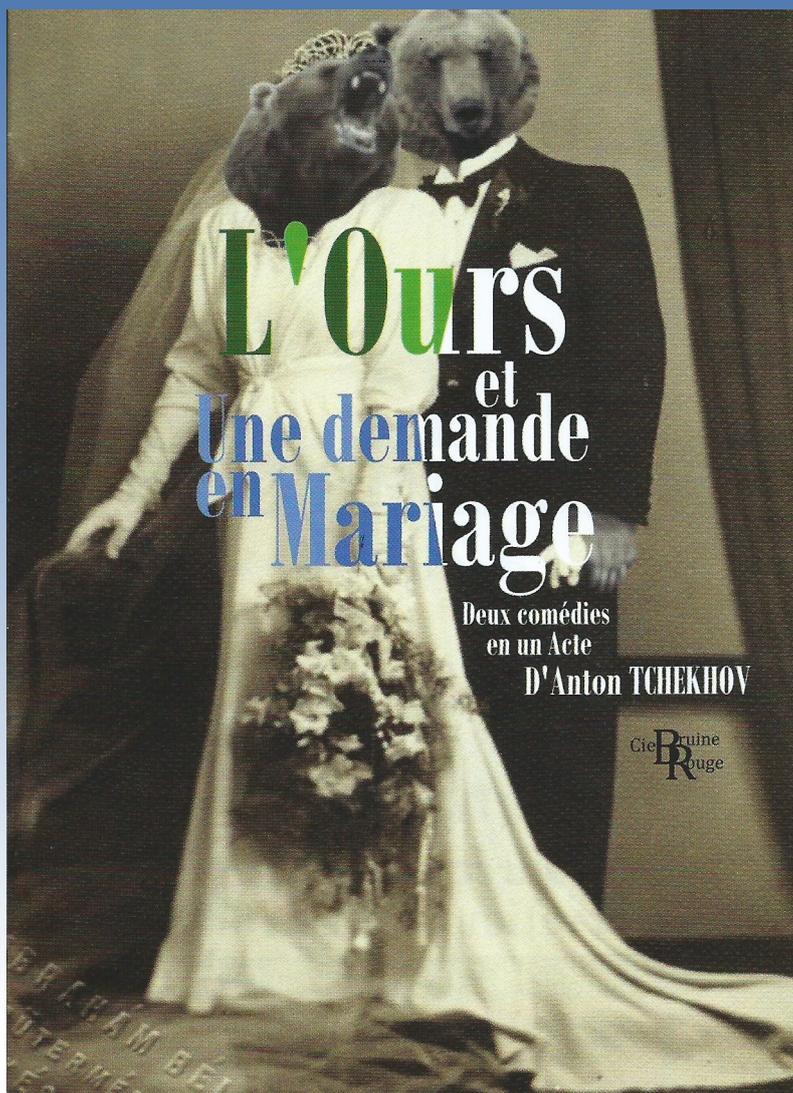
Aujourd'hui comment vous organisez vous ?

J'aime travailler seul et planifier ma journée en toute liberté car je connais bien les contraintes liées à la météo, aux diverses circonstances. Mon activité essentielle, c'est actuellement l'entretien des locaux, des engins, c'est veiller à la bonne tenue de nos routes etc .Ce qui est nouveau, depuis le développement de la population, c'est le besoin de répondre à des demandes diverses, des bricoles mais qui sont parfois perturbantes pour mon planing.

Après tant d'années passées à veiller sur notre commune quel est votre regret ?

Je regrette le temps où j'étais mieux connu par des anciens qui ont disparu et qu'une nouvelle population plus périurbaine a remplacé, mais on ne peut pas aller contre l'histoire .





Représentation dans la salle polyvalente le vendredi 17 décembre. Tarif au chapeau Avec la participation de la troupe « Bruine Rouge »

DEUX COMEDIES D'Anton TCHEKHOV

L'OURS

Cette farce en un acte met en scène Elena Ivanovna Popova, « une petite veuve avec des fossettes aux joues, propriétaire terrienne », Grigori Stépanovitch Smirnov, « un homme encore jeune, propriétaire terrien » et Louka, le vieux valet d'Elena.

LA DEMANDE EN MARIAGE

L'intrigue est très simple : Lomov vient demander une jeune fille en mariage, Natalia Stepanovna. Il est reçu par le père, Stepan Stepanovitch, qui marque son enthousiasme, et va chercher sa fille. La question de l'appartenance du pré aux vaches fait dégénérer cette demande en mariage

INFOS PRATIQUES

Se tenir informés de l'actualité communale

PanneauPocket: toute l'information de la commune en temps réel sur votre smartphone

La page Facebook de la commune
www.facebook.com/stsulpice.savoie

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Play Store** (Android), **App Store** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Le nouveau site internet de la commune www.saintsulpice73.fr/ retrouvez toutes les informations de la commune dans des rubriques dédiées !

INCIVILITES

Saint-Sulpice n'échappe pas à la règle des incivilités multiples :

- dépôt sauvage de déchets à coté des poubelles, toutes sont concernées
- tondeuses, etc. utilisées en dehors des heures prescrites
- tapage nocturne en été lors de soirées « BBQ »
- tapage nocturne importé par des personnes venant d'autres communes avec des véhicules divers bruyants et parfois accompagnés de sono percutantes,
- Nous vous invitons à prendre contact avec la Gendarmerie ou le conciliateur (cf numéro précédent) Et prévenir la Mairie pour information,

INFOS PRATIQUES



Valorisez votre bien à la location avec l'offre monPASS'RENOV Bailleur

La loi Climat et Résilience prévoit l'interdiction progressive de louer des "passoires thermique logements très énergivores.

De nombreux biens vétustes sont vacants et leurs propriétaires ont du mal à les louer ou conserver leurs locataires en place.

La rénovation d'un bien permet non seulement de valoriser et pérenniser son patrimoine mais aussi d'améliorer le confort et réduire les charges énergétiques des locataires.

Vous avez un patrimoine à valoriser?

Vous souhaitez investir pour louer?

Vous ne savez pas vers qui vous tourner pour être accompagné?

Au travers du dispositif monPASS'RENOV, l'agglomération vous offre un **accompagnement gratuit et personnalisé**

- > diagnostic du logement
- > étude de rentabilité du projet
- > conseils et préconisations de travaux
- > mobilisation de solutions de financement (subventions, défiscalisation sur les loyers conventionnés)

Appelez le numéro unique mis en place pour vous aiguiller :

04 56 11 99 09

Etat Civil



Ils sont nés :

- Emmy RISS le 15 Août 2021
- Ava ARNOULD le 10 Septembre 2021
- Nina COEUR le 17 Septembre 2021
- Tom BRENET le 9 Novembre 2021
- Luna JANIN le 23 Novembre 2021



Elle nous a quitté :

- Marthe JULLIAND le 1^{er} Août 2021

Mairie de Saint Sulpice

90 rue du Chef-Lieu - 73160

SAINT SULPICE

Tél : 04 79 69 22 64 / Fax : 04 79
96 29 47

secretariat@saintsulpice73.fr

Permanences téléphoniques :
lundi de 8h30 à 11h30 et de 17h à
19h et du mardi au vendredi de
8h30 à 11h30

Permanences d'ouverture au
public : lundi de 17h à 19h (avec
la présence des élus) du lundi au
vendredi de 8h30 à 10h30

Tel en cas d'urgence:
04 58 17 43 79